

Publié sur actualites/revalorisation-des-pensions (<https://retraitesdeletat.gouv.fr/actualites/revalorisation-des-pensions>)

Revalorisation des pensions

18 octobre 2022

La loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat fixe la revalorisation des pensions à 4 %, à compter du 1er juillet. Effective sur votre pension mise en paiement le 29 septembre, le rappel des mois de juillet et août sera effectué à la fin du mois d'octobre.